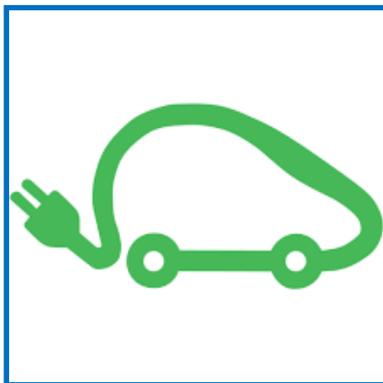


Une commune, un projet

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Bragny-sur-Saône



LE PORTEUR DE PROJET

La commune de Bragny-sur-Saône compte 660 habitants . Située à 2 km au nord de Verdun-sur-le-Doubs, elle est membre de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse.

LE PROJET

L'agent communal effectuait ses déplacements en vélo ou en tracteur mais ces moyens de transport étaient très contraignants pour le transport de matériel.

C'est pourquoi la commune souhaite faire l'acquisition d'un véhicule électrique, afin que ce dernier puisse effectuer ses déplacements sur le territoire communal, et transporter du matériel avec un véhicule adapté. Pour assurer une utilisation optimale du véhicule, l'agent a été spécifiquement formé.

LES RÉSULTATS

Outre l'amélioration des conditions de travail de l'employé municipal, cette opération permet à la commune de limiter ses consommations d'énergie fossile et ainsi de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

« Les subventions accordées ont facilité la prise de décision pour l'achat du véhicule électrique. N'hésitez pas à franchir le pas. »

Témoignage du Maire, Estelle INVERNIZZI.



Mobilités



DATE D'ACQUISITION :
2019



COÛT DU PROJET : 18 050 € HT

SUBVENTIONS

Région



CONTACT

Mairie de Bragny-sur-Saône
71.mairie.bragny@wanadoo.fr
03 85 91 50 26

A SAVOIR !

Le coût de l'énergie pour un véhicule électrique est beaucoup plus faible que pour un véhicule thermique équivalent.

En moyenne, rouler 100 km en électrique coûte 2 € d'électricité, alors que 100 km avec une voiture essence coûte de l'ordre de 8 € en carburant. Pour 15 000 km par an parcourus, l'économie s'élève à 900 € !

De plus, par leur constitution et leurs différences technologiques, les voitures électriques nécessitent moins d'entretien :

- Moins de pièces d'usure et une chaîne de traction grandement simplifiée : plus de boîte de vitesse, plus d'embrayage ou de courroie de transmission...
- Un frein moteur plus important qui permet de ménager les disques de frein et les plaquettes. Donc plus de souplesse = moins de frottements = moins de remplacements de pièces à effectuer.
- Pas d'entretien spécifique des batteries rechargeables. *

*Sources: Chargeguru.com / IZI-By-EDF.fr

CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE MOBILITES

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS